

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à huis clos le 10 mai 2021 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme.

Sont présents : MM. Marcel Mainville
 Normand Poirier
 Benoit Huet
 MMES : Nathalie Francoeur
 Nancy Cloutier
 Josée Boulay

Absence : aucun

Étaient également présents madame Léona Francoeur, adjointe et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 95-05-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 2B : Dépôt des états financiers 2020
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 12 Avril et 26 avril
5. Correspondance du mois
6. Rapport du conseil et suivi des procès
7. Présentation des comptes payées
8. Présentation des comptes à payer

9- Résolutions et règlements:

- 9.1 : Résolution pour entériner vérification comptable fin année 2020
- 9.2 : Lettre appui à l'Association du cancer pour l'est du Québec
- 9.3 : Stratégie économie eau potable jusqu'en 2025
- 9.4 : Information Projet Fair /obtention du dernier versement volet 4 à venir
- 9.5 : Confirmation abandons du projet 2019 pour subvention de 13649\$ accorder pour composteur domestiques et récipient de cuisine

- 9.6 : Rapport PPASEP volet 1 Analyse l'analyse de la vulnérabilité de votre source d'eau potable reçu de AKIFER : à l'étude par Gaétan Baron et transmission au programme PPASEP doit être fait avant le 18 juin 2021
- 9.7 : Changement de système téléphonique : demande de soumission a TELUS pour migration sur système IP internet
- 9.8 : Vente pneus Ranger
- 9.9 : Frais bardeaux asphalte citoyens et LET ? bois Eco-centre ??
- 9.10: Portail des données immobilières (voir document explicatif) PG Solutions
- 9.11 : Modification au règlement # 2019-04 Gestion contractuelle
- 9.12 : Résolution nouvelle mesure vote correspondance pour la Covid et 70 ans et plus mobilité réduite
- 9.13 : Soumission ADMQ/Formation Procès-verbal : 458.75 \$
- 9.14 : Frais de supervision emploi étudiant/partage de coûts
- 9.15 : Engagements (Semo, boutiques, étudiant)
- 9.16 : Mise à jour charte loisirs et pompiers
- 9.17: Journée contre homophobie
- 9.18 : Municipalité nourricière
- 9.19 : Approbation budget HLM/ quote part année 2021
- 9.20 : Marche Alzheimer

10. Note de la D.G.

11. Rapport du directeur des travaux publics

12. Période de questions : Par courriel : dgclori@globetrotter.net

13. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 96-05-21

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2021, tenue à huis clos

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 97-05-21

Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 avril 2021, tenue à huis clos

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 avril 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 avril 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Madame la mairesse demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif

Résolution # 98-05-21

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} avril au 30 Avril 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 Avril 2021;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois d'avril 2021 au montant de 28 572.69 \$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 99-05-21

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 19 985.82 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 30 Avril est de 28 572.69 \$

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 28 572.69 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 100-05-21

Dépôt des États financiers 2020

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE Le conseil municipal prenne bonne note des états financiers déposés pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2020 et se déclare satisfait des explications reçues de messieurs Richard & Jean-Philippe Chrétien de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution #101-05-21

Demande d'appui financier pour association du cancer de l'est du Quebec

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que la municipalité de Cloridorme en 2020 a accepté de participer à la demande de don de 250\$/année pour 5 ans. (Rés : 116-06-20)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 102-05-21

Stratégie économie eau potable

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le directeur des travaux publics et inspecteur, monsieur Gaétan Baron et la directrice générale, madame Diane Gregory suivent le Webinaire qui sera offert gratuitement le 11 mai pour apprendre les nouveautés et allègements effectués au Bilan 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Projet Fair et versement

A titre informatif seulement, que nous avons reçu le dernier versement du projet FAIR de 2020

9.5 Résolution # 103-05-21

Abandon projet 2019/composteur domestique

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pu aller de l'avant avec ce projet dans les délais requis;

CONSIDÉRANT que nous pouvons redéposer notre projet au programme et que nous bénéficierons d'une aide accrue dans le nouveau programme avec un financement de 80% des dépenses admissibles et des plafonds par équipement plus élevés;

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que la directrice générale fasse les démarches nécessaires auprès de Recyc Quebec et faire un suivi au conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 104-05-21

Rapport PPASEP volet 1

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RESOLU

Que la directrice générale transmette le rapport reçu de la Firme Akifer ainsi que les factures au PPASEP avant le 18 juin 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 105-05-21

Changement de système téléphonique

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST
RÉSOLU :

QU'À la suite d'une vérification de coût de notre système téléphonique, le conseil municipal autorise la directrice générale à faire une demande de soumissions pour un système IP de la Compagnie Télus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 106-05-21

Vente de pneus /Ranger

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST
RÉSOLU :

De mettre en vente les pneus (hiver) du Ranger, grandeur 255-70-16 avec roues. Le prix accepté ira aux plus offrant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 107-05-21

Frais Eco-centre

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE, IL
EST RESOLU

QUE la Municipalité comme l'an passé ne fixera pas un prix pour les débris d'asphalte de de bois provenant des ces citoyens. Ce sera encore sans frais pour ces dépôts à l'écocentre. Ceci ne s'applique pas aux entrepreneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution # 108-05-21

Portail des données immobilières

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte les conditions de l'offre de service
présenté par PG Solutions soit rendre accessible aux citoyens et aux tierces
parties les données foncières tels l'évaluation, les taxes et leur solde.

PAR CONSÉQUENT la Municipalité ne prend aucun partage de revenus
transactionnels, donc pas de redevances à la municipalité en retour, PG
Solutions offre à la municipalité de Cloridorme de ne pas payer de droit
d'Accès annuel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 109-05-21

Règlement # 2019-04 sur la gestion contractuelle modification

Cette résolution est annulée, reportée à une prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 110-05-21

Nouvelle mesure de vote par correspondance/élections municipales de
novembre 2021

CONSIDÉRANT que l'élection générale municipale aura
lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la
pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le directeur général des élections a
édicte, conformément à l'article 3 de la Loi
visant à faciliter le déroulement de l'élection
générale municipale du 7 novembre 2021 dans
le contexte de la pandémie de la COVID-19
(L.Q. 2021, c. 8), le Règlement modifiant
certaines dispositions en matière municipale
afin de faciliter le déroulement de l'élection
générale municipale du 7 novembre 2021 dans
le contexte de la pandémie de la COVID-19
((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), lequel est entré
en vigueur le 15 mai 2021 et modifie,
notamment, certaines dispositions de la Loi
sur les élections et les référendums dans les
municipalités (RLRQ, c. E-2.2) et le Règlement

sur le vote par correspondance (RLRQ, c: E-2.2, r. 3) (ci-après : le Règlement du DGE);

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tel que modifié par l'article 40 du *Règlement du DGE*, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;

CONSIDÉRANT que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des troisième et quatrième alinéas de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tels que modifiés par l'article 40 du *Règlement du DGE*, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

IL EST PROPOSÉ PAR : MARCEL MAINVILLE

ET RÉSOLU de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;

De transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution # 111-05-21

Soumission ADMQ/formation Procès-verbal

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte la soumission de L'ADMQ au montant de 458.75\$ - 200\$ rabais = 258.75 \$ pour une formation à la directrice générale pour la préparation et la rédaction de documents, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 112-05-21

Frais de supervision et emploi étudiant biblio /Maitre Esdras

Considérant que les municipalités de Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme ont décidés d'unir leurs forces pour développer un projet d'animation et amélioration du service pour leur bibliothèque afin d'offrir un service de divertissement et d'activités hors mur, et de croques-livres;

Considérant que le coût de main d'œuvre étudiante est subventionné par le programme emploi été Canada; et que le cout de la formation et la supervision de l'étudiant(e) est payé a 50% par la MRC; et que l'autre 50% sera divisé entre les 3 municipalité au prorata de l'utilisation;

Considérant que la durée de l'emploi sera de 8 semaines; 35 heures/semaine pour un total: 350 heures à 13,50 \$ + charges sociales pour l'emploi étudiant;

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST
RÉSOLU :

Que la municipalité accepte de participer à ce projet commun pour les bibliothèques de l'Estran et qu'elle accepte de participer financièrement aux charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 Résolution # 113-05-21

SEMO/Engagement

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE, IL EST
RESOLU :

Que le conseil municipal procède à l'engagement suivant : Yvan Côté taux horaire 17.51\$ pour 40 hres/semaine pour une durée de 20 semaines poste de journalier et éboueur

Cet engagement est supporté par le programme SEMO selon le pourcentage établi par l'organisme.

Que madame Diane Gregory directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.16 Résolution # 114-05-21

Mise à jour charte Pompiers volontaires de Cloridorme

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QU'une mise à jour de la charte des pompiers volontaires de Cloridorme s'impose vu les départs des dirigeants d'il y a plusieurs années.

Une rencontre ultérieure déterminera le nom du président, secrétaire et administrateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.16 (.2) Résolution # 115-05-21

Mise à jour charte du Comité des Loisirs de Cloridorme Inc.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le comité procède à la mise à jour de la charte du Comité des loisirs de Cloridorme Inc. Les personnes faisant parties de ce comité détermineront le poste de chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.17 # Résolution # 116-05-21

Journée contre l'homophobie et la transphobie

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

CONSIDÉRANT que la charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

De proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.18 Résolution # 117-05-21

PROJET MUNICIPALITÉS NOURRICIÈRES

ENTENTE DE PARTICIPATION 2021-2022

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME ET MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

CONSIDÉRANT le projet « municipalités nourricières » tel qu'élaboré par la MRC de La Côte-de-Gaspé et proposé au conseil de Cloridorme en avril 2021 ;

CONSIDÉRANT le financement accordé à la MRC par le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) via le fonds de rayonnement des régions (FARR) pour la réalisation de ce projet ;

CONSIDÉRANT que les projets qui seront mis en place dans le cadre de la démarche Municipalité Nourricière devront naître d'une collaboration entre la municipalité, ses citoyens, la MRC et les acteurs concernés de la démarche intégrée en développement social de la Côte-de-Gaspé ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Cloridorme doit nommer un ou une responsable du projet parmi les membres de l'équipe municipale pour accompagner la mise en œuvre du projet ;

CONSIDÉRANT que cette personne participera au comité local Municipalités nourricières ;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis par la MRC à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par NANCY CLOUTIER et résolu à l'unanimité des élus présents :

QUE le conseil municipal confirme son adhésion au projet Municipalités nourricières et autorise la mairesse à signer l'entente de participation 2021-2022 entre la municipalité de Cloridorme et la MRC de La Côte-de-Gaspé ;

QUE madame Michele Fournier, mairesse soit nommée à titre de représentante de la municipalité de Cloridorme au comité local Municipalités nourricières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.19 Résolution # 118-05-21

Approbation budget HLM

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RESOLU

QUE le conseil municipal a déjà approuvé en Février la quote part de 2306\$ prend bonne note du montant additionnel de 798\$ pour un total de 3 104\$ de cotisation annuelle pour 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.20 Résolution # 119-05-21

Marche Alzheimer

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RESOLU

Que le conseil municipal mandate madame Michèle Fournier, mairesse de

représenter la municipalité comme marcheur élite dans le cadre de la marche pour l'Alzheimer qui se tiendra du 4 au 26 Septembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Note de la D. G. rien de spécial

11. Rapport du directeur des travaux publics : rien spécial

12. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question

CLÔTURE DE LA SÉANCE

13. Résolution # 120-05-21

Les sujets étant épuisés il est proposé par Josée Boulay et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 20h45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Mairesse

Sec-trésorière

